



## Programme de formation :

### Stage de formation à la mobilité des conducteurs de taxi

#### Intitulé :

- ☞ Stage de formation à la mobilité encadré par l'arrêté du 11 août 2017  
NOR: TRAT1722097A

#### Public visé :

- ☞ Conducteurs de taxi titulaire d'une carte professionnelle en cours de validité.

#### Objectif :

- ☞ Obtenir la carte professionnelle de conducteur de taxi dans le département dans lequel se déroule le stage de formation à la mobilité

#### Durée :

- ☞ 14 heures, en présentiel

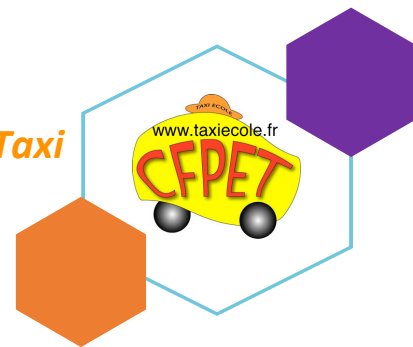
#### Contenu :

*Référence : Annexe I de l'arrêté du 6 avril 2017 relatif aux programmes des épreuves des examens d'accès à la profession de conducteur de taxi – NOR DEVT1710354A*

## Première journée :

### **Matinée : Réglementation locale**

- ☞ 8 h 30 : Accueil des stagiaires – signature des feuilles d'émargement  
Présentation des stagiaires (département d'origine, objectif professionnel...)
- ☞ 9h : Étude de la réglementation locale – les différents arrêtés spécifiques au département
- ☞ 10h30 : Pause
- ☞ 10h45 : Suite cours de réglementation et échanges avec les participants
  
- ☞ 12 h 00 : Pause déjeuner



## Après-midi : Réglementation locale

- ↪ 13h 30 : Accueil des stagiaires & signature des feuilles d'émergement
- ↪ 13h 35 : Étude de l'arrêté des prix et de la tarification applicable dans le département
- ↪ 14h30 : Exercices de mise en pratique de la tarification
- ↪ 15h30 : Pause
- ↪ 15h45 : Présentation de la convention CPAM applicable dans le département
- ↪ 16h45 : Échange avec les participants sur les règles spécifiques au département comparés à celles applicables dans leur département d'origine

## Deuxième journée :

### Matinée : Connaissance du département

- ↪ 8 h 30 : Accueil des stagiaires – signature des feuilles d'émergement
- ↪ 8 h 35 : Découpage géographique et administratif du département  
Les principales communes – recherches sur cartes du département
- ↪ 10h30 : Pause
- ↪ 10h45 : Les principaux axes routiers, routes, autoroutes et leurs accès  
Placements sur cartes vierges
  
- ↪ 12 h 00 : Pause déjeuner

### Après-midi : Connaissance du département

- ↪ 13h 30 : Accueil des stagiaires & signature des feuilles d'émergement
- ↪ 13h 35 : Connaissance de la préfecture du département – les principaux axes  
Placement sur plans
- ↪ 14h30 : Connaissance de la préfecture du département – les principaux sites administratifs  
et touristiques – Placement sur plans
- ↪ 15h30 : Pause
- ↪ 15h45 : Présentation des intérêts touristiques du département
- ↪ 16h30 : Échange avec les participants sur les éléments abordés sur ces deux journées et  
bilan de stage
- ↪ 16h45 : Remise des documents administratifs (dont l'attestation de stage) et explication sur  
les démarches à effectuer pour l'obtention de la nouvelle carte professionnelle.

## Centre de Formation et de Préparation à l'Examen de Taxi



### Formateurs :

- ☞ CHRETIEN Olivier, dirigeant et formateur CFPET
- ☞ CUZZONI Mauro, formateur CFPET

### Moyens pédagogiques :

- ☞ La pédagogie sera active et participative
- ☞ Utilisation d'un ordinateur, vidéoprojecteur et d'un tableau interactif
- ☞ Cahier d'exercice de topographie et de réglementation locale

### Déroulement – tarifs :

- ☞ Nombre de participants : de 4 à 16 stagiaires
- ☞ Durée totale réglementaire : 14 heures
- ☞ Tarif : 400 euros nets de taxes. Le CFPET n'est pas assujetti à la TVA

### Sanction :

- ☞ Attestation de suivi de la formation à la mobilité nécessaire pour obtenir la carte professionnelle de conducteur de taxi qui sera délivrée par l'école de formation à l'issue du stage.

*Document mis à jour le 04/10/2024*